

Nomination de l'Organe de contrôle financier pour l'exercice 2019

La Commission financière (CoFin) composée de Mme Laure Fontannaz (L) et de MM. Laurent Lasserre (M), Olivier Leuenberger (L président), Raphaël Rey (L) et Emmanuel Schmied (M) a pris connaissance du rapport du Conseil Synodal (CS) sur la nomination de l'organe de contrôle financier pour l'exercice 2019.

La CoFin avait mentionné à l'automne 2018, qu'alors que des modifications importantes en matière de gestion financières se profilaient au sein de l'EERV, qu'un changement d'organe de contrôle financier n'était pas souhaitable.

La fiduciaire Staehli n'ayant momentanément pas d'autre réviseur agréé, elle ne pouvait pas poursuivre la révision ce que la CoFin regrette.

L'Office de la chancellerie et des finances a procédé à un appel d'offres auprès de trois fiduciaires comparables. BfB Fidam et Nofival sont des fiduciaires régionales alors que BDO est une fiduciaire nationale. Pour mémoire BfB Fidam avait déjà été organe de contrôle financier de l'EERV.

En comparaison de la fiduciaire Staehli, ce sont des toutes trois des sociétés plus importantes, cela semble se refléter par l'augmentation des honoraires annoncés.

Le choix d'un organe de contrôle financier doit naturellement se porter sur une société qui a des réviseurs agréés conformément à la loi, mais dépend aussi des destinataires du rapport établi par cet organe. Le destinataire premier est le Synode, mais l'Etat de Vaud est également un destinataire important de ce rapport. Tous deux étant vaudois, il n'est donc pas nécessaire de solliciter une fiduciaire de plus grande envergure pour l'audit des comptes de l'EERV.

La CoFin note que la fiduciaire BDO a collaboré dans le passé à la configuration du logiciel de gestion comptable et des ressources humaines ABACUS. La CoFin note que la fiduciaire BDO a collaboré dans le passé à la configuration du logiciel de gestion comptable et des ressources humaines ABACUS. Le CS en est conscient et la fiduciaire a assuré que le réviseur travaillait en toute indépendance ! La COFIN est donc rassurée.

Elle a sollicité quelques informations complémentaires lors de sa rencontre avec le CS du 26 septembre et au vu des réponses obtenue se rallie à la proposition du CS de nommer la BDO SA à Epalinges comme organe de contrôle financier de l'EERV et de lui confier le contrôle ordinaire des comptes 2019 de l'EERV.

Lausanne le 8 octobre 2019



Olivier Leuenberger, Président